DOSSIER ADHESION - SAISON 2025-2026

Chers futurs licenciés,

Le dossier d'inscription se compose à la fois de **documents numériques** et **physiques**. Le présent dossier d'adhésion est la première étape de réalisation de votre licence, merci de nous retourner les documents suivants **complétés et signés** :

Documents à remettre au club :

- ☐ La fiche de renseignement pour l'adhésion au club (pas nécessaire pour un renouvellement)
- ☐ L'autorisation parentale du club (mineurs)
- ☐ L'engagement au respect de la Charte du club

Les documents sont à remettre par e-mail : 6244036@ffhandball.net

Documents à préparer pour l'inscription fédérale en ligne :

- ☐ Certificat médical (pour +16 ans ne disposants pas d'un certificat postérieur au 01/06/2022)
- ☐ L'attestation de questionnaire de santé (pour -16 ans et pour les +16 ans disposants d'un certificat médical postérieur au 01/06/2022)
- ☐ L'autorisation parentale FFHB (mineurs)
- ☐ L'attestation d'honorabilité* (+ de 16ans)
- ☐ Une photo d'identité
- ☐ Une pièce d'identité

Note : à partir de cette saison, le règlement se fait directement en ligne après réception du lien vers le site HelloAsso

***ATTESTATION D'HONORABILITÉ OBLIGATOIRE POUR LES MAJEURS**

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants, il est demandé aux clubs la production d'attestation d'honorabilité pour les adultes licenciés exerçant les fonctions suivantes : les encadrants rémunérés ou bénévoles visés par l'article L. 212-1 du code du sport, les dirigeants des associations sportives ou exploitants d'EAPS visés par l'article L. 322-1 du code du sport, les encadrants médicaux, les arbitres, les juges de tables de marques, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la Fédération, d'une ligue ou d'un comité, les bénévoles ou salariés autres que les éducateurs sportifs licenciés en contact direct avec des mineurs.

Notre club se voulant un club associatif, il peut être demandé à chaque adhérent de remplir une fonction de bénévolat auprès des mineurs (encadrement, table, transport, …). Par conséquent, il est nécessaire que nos adhérents de plus de 16ans produisent cette attestation.

Procédure de qualification des licences :

<table>
<tr><th>CREATION</th><th>RENOUVELLEMENT</th></tr>
<tr><td>1. Dépôt du dossier complet (cf « documents à remettre au club »)</td><td rowspan="2">1. Le club envoie un mail d'inscription en ligne GESTHAND
(en cas de non-réception du mail, vérifier vos spams/indésirables et relancer le responsable de votre catégorie)</td></tr>
<tr><td>2. Le club vérifie le dossier et déclenche l'envoi du mail d'inscription en ligne GESTHAND</td></tr>
<tr><td colspan="2">3. Le licencié remplit son dossier sur GESTHAND en téléversant un à un les justificatifs demandés (Certificat médical ou attestation questionnaire de santé, pièce d'identité, photo d'identité, autorisation parentale FFHB pour les mineurs, attestation d'honorabilité pour les plus de 16ans)</td></tr>
<tr><td colspan="2">4. Le club vérifie votre licence et vous envoie le lien de paiement HELLOASSO</td></tr>
<tr><td colspan="2">5. Le licencié effectue le paiement via le site HELLOASSO
(Montant dans tableau ci-dessous, règlement possible en 3 échéances)</td></tr>
<tr><td colspan="2">6. A réception du règlement, le club peut qualifier la licence.
Vous recevez un mail de FFHANDBALL/GESTHAND avec votre licence en pièce jointe.
Cette licence est indispensable pour participer au premier match</td></tr>
<tr><td></td><td>7. Penser à remettre « l'autorisation parentale » et « engagement au respect de la charte du club ». Par mail ou papier</td></tr>
</table>

Tarifs des licences

Année de naissance	Age	Tarif 2025/2026	
		Renouvellement Avant le 31/07/2025	Création / Renouvellement Après le 31/07/2025
2020 et après	3 à 5 ans	75€	90 €
2014 à 2019	6 à 11 ans	100€	120 €
2009 à 2013	12 à 16 ans	115€	135€
2008 et avant	+16 ans	145€	175€
Loisirs	+16 ans	80€	105€
Dirigeant	+16 ans	25€	25€

A REMETTRE POUR UNE CREATION DE LICENCE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'ADHESION AU CLUB

NOM :…… PRENOM :……

DATE DE NAISSANCE : …../…../…….. LIEU DE NAISSANCE :…… DPT : ……..

ADRESSE : ……

Code Postal :…….. Ville :……

Tel Fixe :…… Tel Portable :……

EMAIL (Obligatoire et à jour pour l'inscription et la communication club) :
……

☐ J'autorise le club à publier tout document (photo, vidéo, etc.) sur lequel je (où mon enfant) peux(t) apparaitre (presse, site internet du club, etc.)

Particularités médicales devant être connues des encadrants : ……..
……

Autres renseignements pouvant être utiles en cas d'hospitalisation : ……
……

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM :…… PRENOM :……

Tel Fixe :…… Tel Portable :……..

NOM :…… PRENOM :……

Tel Fixe :…… Tel Portable :……..

A REMETTRE POUR UNE CREATION ET UN RENOUVELLEMENT

ENGAGEMENT AU RESPECT DE LA CHARTE DU CLUB

(**Note :** La charte du club se situe ci-après, elle n'est pas à imprimer et est consultable sur le site du club)

Je soussigné ....., reconnaît avoir lu et accepte les engagements de la charte du HBC PORNIC.

A ....., Le .....

Licencié(e) :
(Lu et approuvé)

Parent ou responsable légal :
(Lu et approuvé)

AUTORISATION PARENTALE DU CLUB

Je soussigné(e) (Non Prénom du représentant légal) :.....
Agissant en qualité de : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tutrice ☐ Tuteur
de l'enfant ..... , déclare :

Avoir pris connaissance que l'enfant sera amené à effectuer des déplacements hors de la commune de Pornic pour participer aux rencontres sportives, amicales ou entrainements et dans ce cas il sera confié à des adultes assurant l'encadrement et désignés par le club. De ce fait j'autorise l'enfant cité ci-dessus à être transporté en voiture par des parents (ou autres représentants légaux) de joueurs.

En tant que parents, le club a besoin de vous pour perdurer et s'améliorer. Cette saison, je participe à la vie du club :

☐ Je peux aider à l'encadrement d'un collectif (entrainements en semaine ou matchs les week-end)
☐ Je peux aider à l'organisation d'événements (je suis contacté ponctuellement pour aider au bar, à la restauration, à la mise en place de matériel, …)
☐ Je peux aider à l'organisation des matchs à domicile (responsable de salle, table de marque, …)
☐ Je peux intégrer l'équipe du bureau (secrétaire, trésorier, président, communication, boutique, …)
☐ Je connais une entreprise qui peut être un potentiel sponsor du club
☐ Je fais un don financier ou en nature à l'association (déductible des impôts à hauteur de 66%)
☐ Je ne peux pas aider le club cette saison.

Signature du représentant légal :

CHARTE DU CLUB

Pour le bon fonctionnement du club, le bureau du HBC PORNIC a mis en place une charte pour chaque licencié adulte, licencié jeune et ses parents ou son responsable légal.

1ERE PARTIE : L'ENGAGEMENT DU JOUEUR(SE), ADULTE, JEUNE ET DE SES PARENTS, A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB.

1 - Le code du joueur(se) jusqu'à 10 ans

Les commandements ci-après tu suivras :

- mes parents me déposent au gymnase, suffisamment tôt, pour que je sois prêt au moins 5 minutes avant le début de l'entraînement
- je fais de chaque rencontre sportive, où le jeu prime sur l'enjeu, un moment privilégié de sport et de plaisir
- je me conforme aux règles et à l'esprit de l'école de Handball
- je respecte mes partenaires, adversaires, coaches, arbitres et moi-même dans mes actes et mes paroles (refuser toute méchanceté, violence et discrimination)
- j'accepte les décisions de l'arbitre
- je respecte le travail de ceux qui me permettent la pratique du Handball (entraîneurs, accompagnateurs, bénévoles). Je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur
- je respecte l'environnement, le matériel et les infrastructures communales, vestiaires mis à ma disposition
- je viens en tenue de sport, avec ma bouteille d'eau
- je reste digne dans la victoire comme dans la défaite
- j'aide chacun par ma présence, mon expérience, ma compréhension et mon fair-play sur le terrain
- je dois prévenir l'entraineur en cas d'absence
- je suis un ambassadeur du Handball, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus

2 - Le code du JOUEUR de 11 à 17 ans inclus

Entraînement

- je viens à l'entraînement et prévois ma tenue de sport (short, tee-shirt, chaussettes hautes, chaussures de salle, mon ballon et de quoi m'hydrater) en évitant les bijoux,
- je préviens mon entraîneur de mon absence à l'entraînement,
- je dois accepter les critiques et observations des entraîneurs et managers, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement ou manager un match,
- je respecte les règles essentielles de politesse, mes coéquipiers(ères) et les consignes de mon entraîneur,
- je prends soin du matériel avec lequel je m'entraîne,
- je prends soin des infrastructures mises à ma disposition par la commune (il est strictement interdit de mettre de la colle),
- je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur.

Match

- je préviens lorsque je ne peux pas venir au match, au moins 8 jours avant la date (sauf cas de force majeurs),
- j'écoute les consignes de mon coach et non ceux d'une autre personne (parents, public),
- l'arbitre fait partie du jeu et donc j'accepte toutes ses décisions,
- je respecte mes adversaires, je reste fair-play et je les salue en fin de match, quel que soit mon état d'esprit,
- lorsque l'arbitre me sanctionne d'une faute technique ou disqualifiante, l'intégralité de la somme facturée au club par la ligue de Handball est à la charge de mes parents. Tant que l'intégralité de l'amende n'est pas réglée, je reste temporairement suspendu par le club,
- je range mon maillot dans le sac prévu à cet effet. Je m'assure que le sac de maillots sales soit déposé à l'endroit prévu pour que ceux-ci soient lavés,
- je participe aux manifestations organisées par le club, en tant que bénévole,
- je peux assurer, la table de marque (chronométreur ou marqueur), arbitrer
- je participe à la vie du club (soirée dansante, loto, etc.) dans la mesure de mes possibilités,
- je viens encourager les autres équipes dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres,
- je supporte positivement les autres équipes, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires,
- quand je prends des engagements, vis à vis du club, je respecte mes engagements (ex : jeunes arbitres).

3 - Le code des PARENTS

Match

- je m'engage à assurer les déplacements de l'équipe de mon enfant qui sont planifiés par le parent référent de l'équipe,
- je supporte positivement les équipes dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires,
- je préviens impérativement l'entraîneur en cas de retard ou d'absence,
- j'informe l'entraîneur ou un dirigeant de toutes difficultés (coordonnée sur le site),
- je dois accepter le choix des entraîneurs et des managers, seuls juges à capacité à diriger.

Entraînement

- je m'assure que mon enfant est bien présent à l'entraînement et aux matchs,
- je m'assure de la présence de l'entraîneur, à la salle,
- je viens à l'heure chercher mon enfant.

Vie de club

- je participe à la vie du club en offrant mon aide lors des manifestations,
- je consulte régulièrement le site du club pour me tenir informé de toutes les activités du club.

4 - Le code de l'ADULTE : licenciés de 18 et plus

Entraînement

- je viens à l'entraînement et prévoit ma tenue de sport et de quoi m'hydrater,
- je préviens mon entraîneur de mon absence à l'entraînement,
- je dois accepter les critiques et observations des entraîneurs et managers, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement ou manager un match,
- je respecte les règles essentielles de politesse, mes coéquipiers (ères) et les consignes de mon entraîneur,
- je prends soin du matériel avec lequel je m'entraîne,
- je prends soin des infrastructures mises à ma disposition par la commune (il est strictement interdit de mettre de la colle,
- je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur.

Match

- je préviens lorsque je ne peux pas venir au match dès que possible,
- l'arbitre fait partie du jeu et donc j'accepte toutes ses décisions,
- Je respecte mes adversaires, je reste fair-play et je les salue en fin de match, quel que soit mon état d'esprit,
- lorsque l'arbitre me sanctionne d'une faute technique ou disqualifiante, l'intégralité de la somme est à ma charge. Tant que l'intégralité de mon amende n'est pas réglée, je reste temporairement suspendu par le club,
- je range mon maillot dans le sac prévu à cet effet. Je m'assure que le sac de maillots sales soit déposé à l'endroit prévu pour que ceux-ci soient lavés,
- je participe avec mon véhicule personnel aux déplacements de mon équipe.

Vie du club

- je dois assurer les permanences de salle (table de marque et arbitrage) en fonction du planning établi pour la saison,
- je participe dans la mesure de mes possibilités à la vie du club (loto, soirée, etc.) car je fais partie d'une association et j'en suis membre,
- je me dois de prendre toutes les informations (horaires des matchs etc.), sur le site du club,
- je viens encourager les autres équipes dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres,
- je supporte positivement les équipes, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires. Informations communes à tous (jeunes, parents et adultes),
- je dois faire en sorte de renouveler ma licence le plus tôt possible,
- je me dois de participer à l'Assemblée générale de mon club,
- je me dois de m'informer sur la vie du club, en consultant régulièrement le site du club,
- je me dois, à chaque fin de saison de restituer au club le matériel prêté (ballon, maillots, etc.),
- pour tout déplacement en minibus, je me dois de respecter le code de la route, - en tant que passager du minibus, je me dois de respecter et faire respecter la propreté de celui-ci et d'empêcher toutes dégradations.

2EME PARTIE : LES SANCTIONS

Seront immédiatement sanctionnés :

- toutes dégradations sans aucune exception (matériel, installations sportives, véhicule etc.),
- le non-respect de tous les acteurs du Handball (bénévoles, dirigeants, entraîneurs, managers, parents accompagnateurs, arbitres, jeunes arbitres, adversaires, spectateurs, etc.),
- le refus de jouer dans l'équipe composée par l'entraîneur sans raison valable,
- toute absence à un match non signalée à l'entraîneur, au moins 8 jours avant, sauf cas de force majeur,
- le matériel mis à disposition par le club, non rendu, au dernier entraînement de la saison (ballons, maillots etc.),
- les joueurs ou joueuses, conducteurs responsables du forfait de leur équipe par leurs absences injustifiées,
- toutes infractions au code de la route, avec un véhicule mis à disposition, seront répercutées à la personne responsable (amende, retrait de points, etc.).

3EME PARTIE : APPLICATION DES SANCTIONS

Les membres du conseil d'administration du HBC PORNIC, seront seuls garants de l'application de cette charte de bonne conduite et seront habilités à prendre les sanctions sportives et financières à l'encontre des licenciés. Le conseil d'administration se regroupera dans les meilleurs délais pour fixer les sanctions sportives et financières et statuer à chaque litige ou réclamation qui lui seront soumis.

Pour toutes raisons personnelles et particulières qui ne vous permettent pas d'appliquer cette charte dans sa globalité, le Président du club, est à votre écoute en toute confidentialité.

La présidence et le conseil d'administration du club